

Commission sur la culture
Consultation générale sur
Le patrimoine religieux du Québec

Patrimonialisation
des églises du Québec

Mémoire
présenté par Line Chaloux
PDG Fondation Clara-Bourgeois
Octobre 2005

Introduction

La légitimité des communautés, à s'approprier les biens patrimoniaux communs, à les gérer et à les aménager, est un constat assez répandu. L'aménagement du capital patrimonial bâti devrait servir à répondre aux exigences sociales en fonction des besoins contextuels des agglomérations.

La patrimonialisation des églises devient incontournable dans l'esprit où le capital social des communautés émerge d'un investissement ancestral qui était défini pour répondre, et ce, de façon magistrale, au besoin de la collectivité de se doter de lieu de rassemblement et de partage. Cette solidarité chrétienne est au cœur de nos références identitaires, c'est la source de notre compassion, c'est le pilier de notre conscience collective à vouloir se réaliser comme société responsable et engagée

C'est dans cet élan que s'est structurée la vie de quartier et l'espoir de se réaliser individuellement et comme société moderne. Nos ambitions de soutenir la veuve et l'orphelin et de réfléchir sur les conditions de vie de la jeunesse ouvrière chrétienne ont amené le développement de notre spécificité spirituelle et communautaire. Nos origines s'y bercent et notre avenir collectif dépendra des dynamiques de quartier à s'adapter au vieillissement de la population et à la réalité socioculturelle des personnes qui vivent seules, des mal-aimés, des gangs de rue et des personnes ayant des problèmes de consommation d'alcool et de dépendance.

Les CLSC sont débordés, les écoles recherchent des partenaires communautaires pour soutenir la réforme et développer un sentiment d'appartenance à des milieux de vie concrets, structurés et ayant la capacité de prendre la relève à l'état providence. Les églises se vident, mais elles ne peuvent être abandonnées seulement parce qu'elles ne se qualifient pas à un patrimoine bureaucratique par l'absence de valeur architecturale. Il ne faut pas laisser des experts décider de l'avenir de ce patrimoine. Il faut viser une fortification des quartiers en fonction des personnes touchées par ce contexte de réorganisation communautaire.

Présentation de la Fondation Clara-Bourgeois et du Méridien 74

La Fondation Clara-Bourgeois est une organisation communautaire qui a vu le jour au début des années 90. Issue d'une mobilisation de citoyens engagés, la Fondation a comme objectif de promouvoir la paix et la coopération ainsi que d'initier et soutenir des alternatives visant à soulager la souffrance et améliorer la qualité de vie des citoyens.

Nous avons dernièrement eu à relocaliser nos services et nous sommes devenus propriétaires de l'église de la paroisse Sainte-Marcelle à Saint-Jérôme dans les Laurentides. Cette église a été construite à la fin des années 40 et a été inaugurée en 1951. Sans être un œuvre d'art architectural, elle demeure un monument historique pour le quartier. Stratégiquement au cœur du village, deux petites écoles ont été érigées à quelques mètres de l'église. Le presbytère a été vendu, il y a une douzaine d'années au privé et a été transformé en résidence pour personnes âgées.

C'est au printemps 2003 que le conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Marcelle décide de procéder à la fermeture de l'église. Des frais majeurs de rénovation et une incapacité à soutenir l'entretien et le chauffage des lieux en ont été des facteurs décisifs. Le diocèse ayant déjà décrété qu'une fusion des paroisses Sainte-Marcelle et de la Cathédrale de Saint-Jérôme serait réalisée au cours de l'année, les paroissiens se sont retrouvés devant une situation incontournable; fermer l'église, la démolir ou la vendre. La Fondation Clara-Bourgeois s'est alors offerte pour prendre la relève et assurer la poursuite des activités de charité. Nous avons ainsi assuré aux paroissiens que les activités du culte seraient maintenues tous les dimanches de même que les célébrations de prières de la communauté et que tous les services essentiels d'une vie paroissiale seraient conservés. Ainsi le Comptoir d'aide alimentaire, le Club d'âge d'or, les Cercle de Fermières et les Scouts sont demeurés logés à la même enseigne.

Présentement une trentaine d'organismes cohabitent dans l'église qui a été renommée le Méridien 74. Plus de mille personnes par semaine viennent y chercher des services et après deux ans d'opération, une dynamique de solidarité sociale et culturelle s'enracine et s'élargit vers un partenariat de plus en plus diversifié.

Que ce soit les chorales, les danses sociales, les expositions, les conférences, les audiences publiques, les fêtes de quartiers, les groupes de prières ou les activités des communautés culturelles nouvellement installées dans la région, un quotidien s'est structuré autour d'une mobilisation soutenue et il est maintenant entendu que le Méridien 74 est une Nef régionale qui répond aux exigences d'une réalité sociale responsable.

Recommandations

La fortification des quartiers paroissiaux est au cœur des enjeux du développement communautaire des prochaines années. La solidarité des communautés doit s'enraciner dans des espaces reconnus dans le paysage des milieux de vie. Mais encore faut-il que les structures bureaucratiques gouvernementales, municipales ou provinciales, s'engagent à soutenir ces dynamiques comme faisant partie intégrante du projet de développement urbain et communautaires des quartiers concernés.

Considérant que les biens communs patrimoniaux d'une collectivité construisent le capital social de nos communautés et que cet héritage génère une mobilisation qui assure une capacité de résilience essentielle à la construction d'une identité, nous proposons qu'un inventaire national soit établi afin de dresser le portrait de la situation du patrimoine religieux du Québec et que les communautés paroissiales concernées soient concertées pour analyser les besoins locaux et les opportunités de développement;

Considérant qu'un virage communautaire est inévitable avec le vieillissement de la population, l'accroissement des problématiques de santé mentale, la hausse inquiétante des personnes démunies vivant seules et le phénomène affolant d'émergence des gangs de rue, les églises sont appelées à diversifier leurs activités d'ordre culturels pour répondre, par son esprit chrétien de compassion, au contexte d'urgence de nos communautés, nous proposons qu'un partenariat innovateur soit établi entre les municipalités et les diocèses afin de faciliter la laïcisation des services offerts dans les églises et ce, par des dispositions d'accompagnement dans les transferts de charge, l'exonération des droits de mutations envers les organismes qui prendront la relève et un soutien technique tant qu'à la conformation des règles de sécurité et d'efficacité des bâtiments.

Considérant que le Québec nécessite une révolution culturelle afin d'arrimer de façon efficace notre tronc commun à nos valeurs ancestrales pour mieux nous identifier, reconnaître notre spécificité culturelle, pour adhérer au courant occidental de développement durable pour un futur soutenable et finalement pour améliorer l'intégration des communautés culturelles qui se répartissent de mieux en mieux sur l'ensemble du territoire québécois, nous proposons qu'un programme de fortification de quartier soit mis sur pied afin de garantir la protection des aires de développement social et adapter nos collectivités à la réalité contemporaine de cette première décennie du deuxième millénaire.

Conclusion

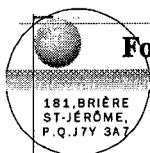
La responsabilité de la protection et du développement du patrimoine religieux relève de l'ensemble de la société québécoise. L'héritage culturel qui s'y rapporte de même que les références identitaires qui s'y développent ne doivent pas être sous-estimés.

En cette période d'exode des entreprises vers des régions en développement, la fermeture des comptoirs de services près des populations et l'arrivée de mégas centres de consommation, il est incontournable de bien cerner l'urgence de rassurer les membres de nos communautés sur la valeur du capital social que constitue notre richesse culturelle. Le patrimoine religieux du Québec est au cœur des enjeux de la mutation sociale que nous traversons. Le manque de fidèles et l'absence de relève chez les curés n'a rien à voir avec le besoin fondamental d'une collectivité de s'assurer que le quotidien se vit autour d'agora publique et que des espaces intergénérationnels garantissent que l'avenir n'est pas une somme d'incertitudes mais bien un projet collectif inconditionnel.

C'est avec beaucoup d'espoir que nous sollicitons votre compréhension envers les collectivités qui vivent autour de ces paysages patrimoniaux. Nos populations ont besoin d'enraciner leur quotidien dans la mémoire de ces pierres et doivent pouvoir se projeter dans un avenir où leurs investissements collectifs sont garantis et protégés.

Merci de votre collaboration et de votre engagement à reconnaître le momentum d'une redéfinition du patrimoine religieux au Québec.

Line Chaloux
Direction générale de la Fondation Clara-Bourgeois
Méridien 74



Fondation Clara Bourgeois

181, BRIÈRE
ST-JÉRÔME,
P.Q. J7Y 3A7

Tél: (450) 565-2998
Téléco: (450) 565-3577